

Le ministère change d'avis : le siège du Crous de Normandie n'ira plus à Caen mais à Rouen !

Murielle Bouchard

Publié le 14 Déc 17 à 11:32



Le siège du Crous de Normandie devait s'implanter à Caen (Calvados) mais finalement, mi-décembre 2017, le ministère de l'Enseignement supérieur a décidé que ce serait Rouen. (©Pixabay)

Il va falloir faire vite ! Le **Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Normandie**, fusion des Crous de **Caen (Calvados)** et **Rouen (Seine-Maritime)** devait voir son siège officiellement implanté à Caen, au 1^{er} janvier 2019. Ça, [c'est ce qui était annoncé par le ministère](#), le 6 octobre 2017.

Coup de tonnerre, mi-décembre 2017, le ministère a revu sa copie : le siège du Crous sera finalement implanté à Rouen.

[LIRE AUSSI : Le Crous de Normandie bientôt installé à Caen : quels changements pour les étudiants de Rouen ?](#)

Changement de site, même délais

« Pour une question d'équilibre du territoire. » C'est ainsi que le directeur du cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur a expliqué son revirement.

Virginie Catherine, directrice générale du Crous Caen Normandie, qui conduit depuis plusieurs mois les réflexions sur cette nouvelle organisation, réagit très brièvement à ce changement de position.

Je n'ai pas à commenter cette nouvelle décision ni à la juger. Nous devons faire en sorte que les délais qui n'ont pas changé soient respectés. Nous avons déjà beaucoup travaillé et avancé, il va falloir évidemment faire des ajustements.

L'organigramme était quasiment terminé

Lundi 11 décembre, juste avant de recevoir cette nouvelle, « nous avons une réunion avec Rouen pour la préparation de l'organigramme définitif. Les principes ont été retenus mais évidemment, il va falloir reprendre quelques décisions », explique Laurence Trotin, directrice adjointe du Crous à Caen.

Dans [une interview accordée à Normandie-actu](#) le 21 novembre dernier, Virginie Catherine soutenait : « Il n'y a pas de suppressions de postes annoncées liées à cette création et pas de mutations géographiques forcées. Nous allons optimiser des services, mais aussi créer de nouveaux postes comme celui de référent juridique. »

Interrogée sur le sujet des mobilités qui devraient certainement être mises en place au sein des personnels, elle indique, jeudi 14 décembre : « Il n'y aura pas de mobilités géographiques mais des mobilités fonctionnelles. » 683 personnes travaillent actuellement dans les deux Crous qui vont fusionner, dont 380 à Caen.

[LIRE AUSSI : Palmarès 2018. Une école d'ingénieurs de Normandie parmi les meilleures de France, selon L'Étudiant](#)

Rouen qui rit, Caen qui pleure

Une motion sur le sujet au conseil municipal de Rouen, le 20 novembre dernier ; un courrier de Valérie Fourneyron, ancien maire de Rouen au président du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ; un autre d'Yvon Robert, actuel maire de Rouen auprès du Premier ministre regrettant la « fusion-acquisition » au profit de Caen... On ne peut pas dire qu'à Rouen, la décision d'implanter le siège du Crous avait laissé indifférent.

Principal argument des défenseurs de l'implantation du siège à Rouen : la répartition des effectifs entre les académies de Rouen et de Caen : « 60 400 sur Rouen, dont 43 000 sur la métropole rouennaise et 41 900 sur Caen. »

Dans un communiqué de presse envoyé mercredi 13 décembre, le maire de Rouen se réjouit évidemment d'un tel revirement et soutient :

Garantir l'équilibre territorial au sein de la Normandie est une priorité pour permettre la réussite de la fusion des Régions.

« Un pur scandale »

À Caen, c'est un autre son de cloche, notamment du côté de la députée PS Laurence Dumont, qui estimait mercredi 13 décembre que cette décision était « un pur scandale ».

« Il y a moins d'un mois, la presse relayait la décision de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, d'implanter le nouveau Crous de Normandie à Caen, une décision logique et cohérente, le siège de l'Académie y étant également confirmé », écrit-elle ainsi dans un communiqué. Et de poursuivre :

Une parole ministérielle reniée par le premier Ministre, Edouard Philippe lui-même puisque de façon unilatérale, sans information et sans concertation, il vient de décider seul que l'implantation se ferait au final à Rouen.

[LIRE AUSSI : Denis Rolland devient officiellement le « super-recteur » des académies de Caen et Rouen](#)